

Communiqué de presse

Paris, le 2 Mai 2022

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires remet 20.000 euros aux 3 lauréats de son concours « Coup de Pouce » organisé en partenariat avec NEOMA Business School pour la 7^{ème} année consécutive

Jeudi 28 avril 2022 se sont tenues la finale et la remise des prix du concours « Coup de Pouce » organisées par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec NEOMA Business School.

Ce concours s'adresse aux créateurs d'entreprises ou de start-up en phase de démarrage, qui ont besoin d'aide pour franchir un cap décisif. Il s'adosse à des partenaires en régions (les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents...) chargés d'accompagner et de détecter les jeunes créateurs d'entreprises.

La cérémonie et ses lauréats

Au terme de l'audition de huit finalistes, issus des incubateurs de NEOMA Business School, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a désigné les lauréats de l'édition 2022. Une dotation globale de 20.000 € a été versée aux lauréats pour soutenir le développement de leur entreprise.

- 1^{er} Prix (10 000 €): DISCLOTHED (Cécilia HOLLENDER)
La première marque de vêtements prêts-à-coudre
- 2^{ème} Prix (6 000 €) : ROOMERS (Romain CUNY et Romain KRAEMER)
Nouveau modèle de colocation
- 3^{ème} Prix (4 000 €) : GOIIV (Nicolas PEYRON)
Une plateforme vidéo d'entraînements sportifs

Les critères de sélection des candidats

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du concours s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. Les principaux critères de sélection définis :

- Caractère innovant de la technologie, du service ou de l'usage, avec preuve du concept établi
- Viabilité économique du projet
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international
- Motivation, disponibilité et capacité du futur dirigeant à créer et à développer une entreprise, à diriger une équipe et à nouer des partenariats
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Utilité de la dotation au développement du projet/de l'entreprise

Les membres du jury

Le jury du concours « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » présidé par Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, est composé de :

- Jean-Maxime GUEDEL, responsable Incubateur de Paris de NEOMA Business School
- Denis GALLOT, directeur du Startup Lab de NEOMA Business School
- Lina BELMADANI, fondatrice de LA MOISSON
- Diane SCEMAMA, fondatrice de DREAM ACT
- Nathalie MOOCK, déléguée générale de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

« Avec le Concours Coup de Pouce organisé chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires apporte du souffle à toutes celles et ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale. Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et attribue ainsi 200.000 euros de dotation à une trentaine de start-up. », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« C'est une grande chance pour nos jeunes entrepreneurs en herbe de pouvoir s'appuyer sur le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires dans le lancement de leur activité », déclare Denis GALLOT, Directeur du Startup Lab de NEOMA Business School. « Notre Ecole, qui compte 3 incubateurs et 2 accélérateurs, affiche un engagement historique fort en faveur du développement de l'entrepreneuriat auprès de ses étudiants comme de ses diplômés. Ce type d'initiatives soutient nos efforts pour insuffler cette envie d'entreprendre auprès de notre communauté », ajoute Denis GALLOT, directeur du Startup Lab de NEOMA Business School.



Zoom sur les lauréats



Cécilia HOLLENDER,
fondatrice de DISCLOTHED

1^{er} Prix (10.000 €) décerné à DISCLOTHED

La première marque de vêtements prêts-à-coudre

Après avoir été acheteuse pendant plusieurs années pour des marques de prêt à porter, Cécilia, 28 ans, arrive à un constat : la possibilité de créer soi-même ses vêtements. C'est alors que lui vient l'idée de DISCLOTHED, la première marque de vêtement « prêt à coudre ». Passionnée depuis toujours par la mode, Cécilia offre la possibilité de coudre ses propres vêtements, haut de gamme et écoresponsables.

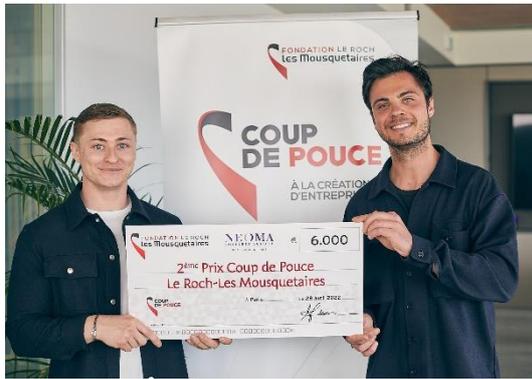
« J'ai voulu retenter l'expérience de la couture et je me suis rapidement rendu compte que c'était un univers qui n'avait pas franchement évolué. Aujourd'hui il est encore très difficile de trouver un patron de couture moderne ou encore de trouver des tissus de qualité dans les merceries traditionnelles. J'ai eu cette envie de vulgariser la couture et de la rendre accessible à tous, en y apportant une touche beaucoup plus mode », témoigne la fondatrice.

Début novembre 2021, Cécilia décide d'intégrer l'incubateur NEOMA et ouvre son propre site de vêtements. Le concept est de recevoir tout le nécessaire pour créer son propre vêtement avec des matériaux issus de merceries premium, en proposant une alternative à la fast fashion mais aussi au luxe.

Ainsi DISCLOTHED propose un kit complet pour coudre sa propre pièce : le patron, les tissus, la mercerie ainsi que la vidéo tutorielle. Pour le moment, la jeune fondatrice dispose d'une gamme de vêtements assez réduite sur le site, très accessible aux débutants. Toutefois, DISCLOTHED compte bien se diversifier rapidement et proposer une gamme plus complexe.

« Grâce à la dotation de 10 000 euros, nous allons être en mesure de lancer une stratégie de communication, déployer une vraie campagne de stratégie digitale à la fois sur Google Ads et Facebook et ainsi générer du trafic sur le site. Elle va également nous permettre de développer les 5 prochains modèles de la collection », déclare la jeune entrepreneuse.

[disclothed paris - La première marque de vêtements pas prêts-à-porter \(disclothed-paris.com\)](https://disclothed-paris.com)



Romain CUNY et Romain KRAEMER,
co-fondateurs de ROOMERS

2^{ème} Prix (6.000 €) décerné à ROOMERS

Nouveau modèle de colocation

Romain CUNY et Romain KRAEMER se rencontrent à la fac d'économie de Nancy. Ils poursuivent leurs parcours à NEOMA Reims dans un Master de Finance où ils partagent un appartement pour leur dernière année. Faisant face à divers problèmes liés à la colocation (propriétaire peu disponible, problèmes d'équipements), les deux amis vont avoir l'idée de créer un nouveau modèle de colocation. Ainsi est né ROOMERS dont l'objectif principal est de proposer des espaces de qualité.

L'originalité du concept de ROOMERS est de répondre à la pénurie des logements étudiants en maximisant l'espace de chaque appartement. Pour ce faire, ils optent pour la suppression du salon, réaménagé en chambre, et garantissant une cuisine équipée, fonctionnelle et chaleureuse devenant l'espace commun de l'appartement.

« On a remarqué dans plusieurs colocations que lorsque la cuisine est bien aménagée, tout le monde aime s'y retrouver et y passer du temps, on a vraiment eu envie de reproduire cette ambiance chaleureuse », témoigne le co-fondateur.

ROOMERS fonctionne par une logique de location / sous-location. En signant un bail commercial, le propriétaire du bien autorise le réaménagement et l'entretien de l'appartement par ROOMERS, qui sera par la suite sous-loué.

« Grâce à la dotation de 6 000 euros de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, nous aimerions pratiquer ce qu'on appelle le « Prop Tech », c'est-à-dire numériser toutes les démarches. Nous souhaitons réellement pouvoir signer un colocataire et que tout puisse se faire en ligne, booker sa chambre, faire des visites en 3D, signer le contrat et payer en ligne. Dans un second temps nous voulons également travailler avec une agence externe pour la communication de l'entreprise », déclare Romain CUNY, co-fondateur.



Nicolas PEYRON,
fondateur de GOIIAV

3^{ème} Prix (4.000 €) décerné à GOIIAV

Une plateforme vidéo d'entraînements sportifs

C'est l'histoire d'Alexis PAPON et Nicolas PEYRON qui sont à l'origine du projet GOIIAV : une plateforme vidéo pluridisciplinaire, à la fois sportif, bien-être et nutrition.

GOIIAV regroupe plusieurs coachs experts dans une multitude de disciplines. L'utilisateur peut disposer au choix d'un accès libre gratuit avec un visionnage illimité de vidéos non exclusives ou payer un abonnement. En devenant abonné, l'utilisateur aura accès à des vidéos exclusives, des séances de coachings et découvrir d'autres disciplines, plus restreintes sur la partie gratuite.

« L'intérêt de cette plateforme est qu'elle est personnalisable. En effet, par l'intermédiaire de filtres appliqués aux vidéos, l'utilisateur sera en mesure de trouver rapidement la vidéo, la discipline qui lui correspond le mieux en fonction de ses attentes, plutôt que perdre du temps à chercher sur internet une vidéo satisfaisante », déclare le co-fondateur.

La dotation de 4 000 euros va permettre à GOIIAV de créer les premiers contrats avec les coachs ainsi que d'investir dans la communication de l'entreprise pour accroître sa notoriété et permettre son développement.

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif d'accompagnement sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

A propos de NEOMA Business School

NEOMA Business School affiche l'ambition d'être le challenger innovant des plus grandes Business Schools internationales. Guidée par son plan stratégique, NEOMA Business School construit l'École de demain et repense ses pratiques en matière d'international, de pédagogie, d'approche du digital et d'aménagement des campus. L'École, à travers ses 3 campus (Reims, Rouen et Paris), propose un large portefeuille de programmes depuis le Bachelor et le Programme Grande Ecole jusqu'à l'Executive Education, regroupant plus de 9 500 étudiants. Sa faculté rassemble plus de 185 professeurs permanents, enseignants-chercheurs, dont plus de 72% d'internationaux. NEOMA Business School compte plus de 65 700 diplômés basés dans 127 pays. Présidée par Michel-Edouard Leclerc, l'École bénéficie du statut d'Etablissement Enseignement Supérieur Consulaire (EESC). Sa Directrice Générale est Delphine Manceau. Plus d'informations : www.neoma-bs.fr



Contact Presse Fondation Le Roch-Les Mousquetaires : SOURCE RP

Sophie Cartier-Bresson – 01 85 78 66 33
sophie@source-rp.com

Anna Tible - 01 85 78 66 30
assistante@source-rp.com

Contact Presse: NEOMA Business School

Aziza Benachour - 06 65 12 58 81 - aziza.benachour@neoma-bs.fr